



Par dépôt électronique seulement

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Le 20 décembre 2024

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : Demande de fixation des tarifs et des conditions d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (années 2023, 2024 et 2025) et de distribution d'électricité (année 2025-2026) – **Phase 1**
Votre dossier : R-4270-2024

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport et de distribution d'électricité, collectivement (« HQTD »), font suite à la correspondance de la Régie de l'énergie (la « Régie ») du 22 novembre 2024 ([A-0084](#)) et aux demandes de remboursement des frais des intervenants reçues ce jour.

Par sa décision procédurale D-2024-097, la Régie fournissait des balises claires quant à la portée des interventions des intervenants reconnus au présent dossier. En ces circonstances, HQTD s'en remettent à la Régie pour juger du caractère nécessaire et raisonnable des frais réclamés par ceux-ci, de l'utilité de leur participation ainsi que du respect des balises fournies par la Régie pour cette première phase du dossier cité en objet.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Hydro-Québec - Affaires juridiques

*Hydro-Québec - Affaires juridiques
(Me Yves Fréchette pour le Transporteur, Me Marie-Michelle Côté et Me Simon Turmel pour le Distributeur)*